



Legs en duo, la solution idéale si vous légué à quelqu'un qui paiera des droits de succession élevés

Les droits de succession peuvent être très élevés surtout lorsqu'il s'agit d'**héritiers éloignés** ou **sans lien de parenté**. Pour diminuer l'imposition, une solution s'offre à vous : le legs en duo. Vous légué alors une partie de votre héritage à vos héritiers et une autre à une bonne cause.

Avec le legs en duo, c'est alors la bonne cause, en l'occurrence le Belgian Motorcycle Fund qui prend en charge les droits de succession, augmentant ainsi la part revenant à vos héritiers.

Exemple : vous êtes veuf-ve, sans enfants et vous souhaitez laisser une somme importante à des amis proches. Sans legs en duo, l'État taxera cette somme à un pourcentage élevé pouvant aller jusqu'à 80%. Vos amis ne recevront alors qu'une petite partie du montant légué. Avec le legs en duo, vous pourrez sensiblement réduire ces droits car ils seront pris en charge par le Belgian Motorcycle Fund et augmenter ainsi la part qui reviendra à vos amis proches.

Ce mécanisme permet donc de bénéficier d'un substantiel gain fiscal tout en aidant le Belgian Motorcycle Fund. Pour en savoir plus, [consultez cet article](#) ou rapprochez-vous de votre notaire.